

Périodes d'inscription

La première journée d'inscription est réservée exclusivement aux membres inscrits à la session précédente.

Nous demandons aux nouveaux membres de se présenter la deuxième journée d'inscription, d'avoir en leur possession leur carte d'assurance maladie et les informations suivantes pour remplir adéquatement la fiche d'inscription :

- Adresse complète et numéro de téléphone;
- Numéro de téléphone d'une personne-ressource que l'on peut joindre en cas d'urgence;
- Références médicales, nom et numéro de téléphone.

Un nouveau membre doit obligatoirement se présenter en personne lors de son inscription.

Les frais d'inscription sont payables entièrement au moment de l'inscription.

N'oubliez pas !

Certaines activités sont supervisées par des professeurs de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île.

Cette dernière exige

un certificat de naissance et la carte d'assurance maladie lors de l'inscription.

Vous devez donc obligatoirement les apporter, sinon nous ne pourrons vous inscrire.

Voici les activités concernées :

l'informatique, le café Internet, la chorale.

Jours fériés

Fête de L'Action de grâce : Lundi 9 octobre

Le centre est ouvert sauf les activités sportives

Café rencontre

Anniversaires du mois

*27 septembre, 25 octobre,
29 novembre et
13 décembre*

Dates des inscriptions

Mardi 5 septembre

13h à 16h et 18h à 20h

Mercredi 6 septembre

13h à 16h

Carte de membre

Elle est obligatoire, elle coûte 5 \$ par année et elle est renouvelable annuellement à la session printemps/été.

On peut s'inscrire en tout temps, même si la session est commencée.